

PEDAGOGIE : FORCES ET FAIBLESSES DE L'ECOLE RURALE EN HAUTE-CORREZE

"Une telle étude « systématique » d'un territoire homogène et bien identifié permet de porter sur le fonctionnement du dispositif d'enseignement et de formation un autre regard... Le territoire offre à l'évaluateur... une vision « décloisonnée » et synoptique du système éducatif local". De janvier à mars 2005, des Inspecteurs généraux et IGAEN (Michel Volondat, Pascal Jardin, Alain-Marie Bassy, Jean-Claude Ravat, Philippe Sauvannet) ont bravé la neige et le froid pour appréhender autrement le système éducatif en Haute-Corrèze.

Ils décrivent un système éducatif dispersé et écartelé où les établissements secondaires se livrent à une véritable "chasse à l'élève" tant celui-ci se fait rare.

Mais on retiendra particulièrement l'évaluation des écoles, souvent regroupées en Réseaux de réussite éducative (RRE). "La très petite taille des structures constitue un atout pour une application, presque « spontanée », de la politique des cycles, notamment en cycle 2. Dans les écoles où une classe unique accueille en général tous les élèves d'un même cycle (cycle 2 pour l'école de Saint-Etienne-aux-Clos, cycle 3 pour l'école d'Aix), il n'existe pas de strict cloisonnement entre les trois niveaux de classe. Le maître peut ainsi adapter sa pédagogie aux aptitudes des élèves, les meilleurs participant aux activités de la classe supérieure, les moins bons confortant certains acquis de la classe antérieure. Cette souplesse permet sur trois ans d'éviter la plupart des redoublements ou des maintiens en cours ou en fin de cycle".

L'efficacité n'est pourtant pas uniforme. "Les petites structures d'enseignement constituent un atout incontestable, notamment au cycle 1 et au cycle 2, pour la prise en charge des élèves en difficulté. Le suivi individualisé évite les décrochages et permet une application judicieuse de la politique des cycles. Pour les élèves moyens et bons, en revanche, l'avantage est beaucoup moins évident, et le taux de réussite global n'est pas meilleur (voire parfois inférieur, à l'entrée en 6ème) à celui qui prévaut dans des territoires moins ruraux. Il est difficile néanmoins, dans ce taux de succès, de faire la part de ce qui relève des déterminants socioculturels de la population et de ce qui relève des structures d'enseignement elles-mêmes". Une évaluation qui devrait sourire aux partisans des petites structures rurales.

Plus sombre est le diagnostic en ce qui concerne l'intégration des TICE. "Bien que la plupart des écoles et l'ensemble des collèges soient correctement équipés en matériel informatique, le brevet informatique et internet (B2i) demeure, pour beaucoup d'acteurs, enseignants comme élèves, un « objet éducatif non identifié », qui n'a quelque chance de prendre forme et sens que si le chef d'établissement, ou parfois un enseignant, s'attache personnellement à sa mise en œuvre".

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igaen/rapports/2005_108_rapport_haute_correze.pdf